

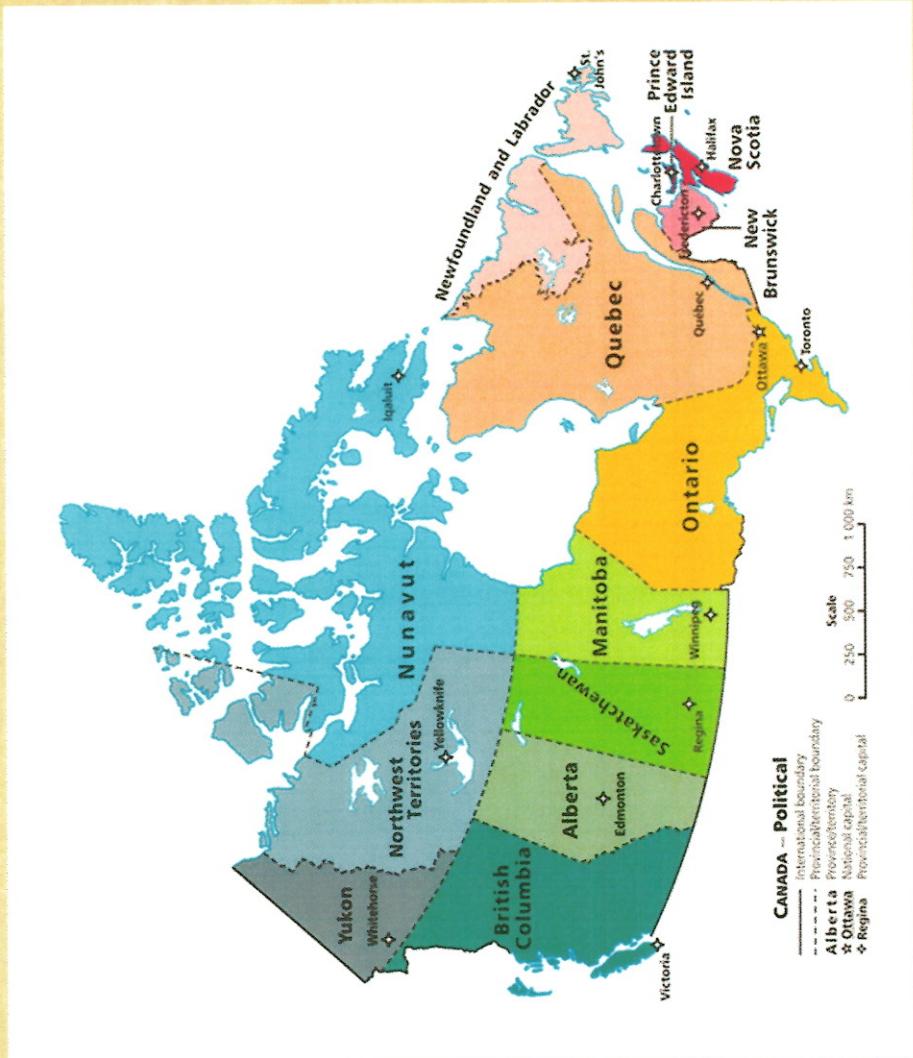
L'enseignement d'éthique et culture religieuse. Le choix du Québec

Mireille Estivalèzes
Université de Montréal
20 avril 2013

Plan de la communication

- ♦ Mise en perspective historique et sociologique des débats ayant conduit à l'implantation de l'enseignement d'éthique et culture religieuse
- ♦ Principales orientations et contenus de cet enseignement
- ♦ Défis rencontrés, mais aussi résistances

Canada



Contexte historique, politique et sociologique

- ♦ Le Québec : une société marquée par le christianisme mais de plus en plus diversifiée sur le plan culturel et religieux ;
- ♦ Une société qui est également profondément sécularisée

Rapport Laïcité et religions.

Perspective nouvelle pour l'école québécoise (1999)

- ♦ Le rapport Proulx propose :
- ♦ d'abolir les statuts confessionnels des écoles ;
- ♦ de supprimer tout enseignement confessionnel ;
- ♦ de remplacer les enseignements religieux, catholique et protestant, par un enseignement culturel des religions obligatoire.

Les buts de l'enseignement culturel des religions selon le rapport Proulx

- ♦ « fournir aux élèves la formation nécessaire pour comprendre la place qu'occupent les religions et les courants de pensée séculière dans la vie des individus et des groupes, au Québec et dans le monde ;
- ♦ contribuer à l'éducation à la citoyenneté des élèves et les préparer à vivre dans une société marquée par le pluralisme idéologique, culturel et religieux ;
- ♦ aider les élèves à se situer d'une manière éclairée, réfléchie et critique dans leur propre recherche de sens ».

Une laïcité qualifiée d' « ouverte »

- ♦ « Dans le cadre d'une école inspirée par les valeurs communes des citoyens, cette perspective [de la laïcité ouverte] fait place à un enseignement culturel des religions et des visions séculières du monde; elle reconnaît la dimension spirituelle de la personne et permet donc aux écoles qui le souhaitent de se doter d'un service d'animation de la vie religieuse et spirituelle commun à tous. Elle accepte aussi que, dans le cadre de sa mission de service à la communauté, l'école puisse, en dehors des heures d'enseignement et compte tenu de ses priorités, mettre ses locaux à la disposition des confessions désireuses d'organiser elles-mêmes des services pour leurs membres ». Rapport Proulx, 1999.

La déconfessionnalisation du système scolaire québécois

- ♦ 1998 : création des commissions scolaires linguistiques qui permet de regrouper dorénavant les élèves sur la base linguistique plutôt que confessionnelle ;
- ♦ 2000 : déconfessionnalisation complète des structures éducatives gouvernementales et du système scolaire : « Toutes les écoles publiques du Québec perdent leur statut confessionnel et deviennent laïques, communes et ouvertes à tous les enfants d'un territoire. »

La déconfessionnalisation du système scolaire québécois

- ♦ 2005 : annonce par le ministre de l'Éducation de la mise en place d'un nouveau programme d'éthique et de culture religieuse (ECR) à la rentrée scolaire de 2008, obligatoire pour tous les élèves du primaire et du secondaire des réseaux publics et privés. Il remplacera définitivement les enseignements confessionnels catholique et protestant ainsi que l'enseignement de morale.

Les différents principes du programme

ECR

- ♦ s'ancrer dans la culture québécoise (ses valeurs, son architecture, son langage...);
- ♦ prendre acte de la diversification croissante du paysage religieux marquée par l'arrivée de nouveaux groupes religieux (islam, hindouisme, bouddhisme);
- ♦ respecter la liberté de conscience et de religion ;
- ♦ favoriser le vivre-ensemble et la cohésion sociale.

La mise en place d'un programme d'éthique et de culture religieuse

Une orientation d'avenir
pour tous les jeunes du Québec



Il s'agit, pour les jeunes, d'« enrichir leur culture générale, leur permettre de s'ouvrir aux autres avec tolérance et respect, les outiller pour qu'ils puissent agir de façon responsable envers eux-mêmes et envers les autres et leur apprendre à vivre ensemble au sein d'un Québec démocratique et ouvert sur le monde... »

Québec

Les finalités du programme ECR

- ♦ la reconnaissance de l'autre, « indissociable de la connaissance de soi, [elle] est liée au principe selon lequel toutes les personnes sont égales en valeur et en dignité » ;
- ♦ la poursuite du bien commun, qui « renvoie à trois actions principales : la recherche de valeurs communes avec les autres ; la valorisation de projets qui favorisent le vivre-ensemble ; et la promotion des principes et des idéaux démocratiques de la société québécoise ».

Une approche par compétences

- ♦ réfléchir sur des enjeux éthiques ;
- ♦ manifester une compréhension du phénomène religieux ;
- ♦ pratiquer le dialogue .

Réfléchir sur des enjeux éthiques

- ♦ La formation en éthique permet d'examiner « la signification de différentes conduites ainsi que les valeurs et les normes que favorisent les membres d'une société dans la perspective du bien commun ».
- ♦ Les questions éthiques sont abordées à partir de situations qui impliquent des valeurs ou des normes et une situation porteuse de tensions ou de conflits de valeurs.

Réfléchir sur des enjeux éthiques

- ♦ Les élèves doivent être capables :
- ♦ d'analyser une situation d'un point de vue éthique ;
- ♦ d'examiner une diversité de repères d'ordre culturel, moral, religieux, scientifique ou social ;
- ♦ et d'évaluer des options ou des actions possibles.

Thèmes en éthique au primaire

- ♦ Les besoins des êtres humains et d'autres êtres vivants
- ♦ Des exigences de l'interdépendance entre les êtres humains et les autres êtres vivants
- ♦ Les relations interpersonnelles dans des groupes
- ♦ Des exigences de la vie de groupe
- ♦ Des personnes membres de la société
- ♦ Des exigences de la vie en société

Thèmes en éthique au secondaire

- ◆ La liberté
- ◆ L'autonomie
- ◆ L'ordre social
- ◆ La tolérance
- ◆ L'avenir de l'humanité
- ◆ La justice
- ◆ L'ambivalence de l'être humain

Manifester une compréhension du phénomène religieux

- ♦ La formation en culture religieuse vise « une compréhension éclairée des multiples expressions du religieux présentes dans la culture québécoise et dans le monde. Elle est dite « culturelle » parce qu'elle est axée sur la capacité de saisir le champ religieux dans ses diverses expressions dans le temps et l'espace. Elle permet la compréhension des signes dans lesquels s'exprime l'expérience religieuse des individus et des groupes qui contribuent à façonner la société. »

Manifester une compréhension du phénomène religieux

- ♦ Les élèves doivent être capables :
- ♦ d'analyser des expressions du religieux ;
- ♦ d'établir des liens entre des expressions du religieux et l'environnement social et culturel ;
- ♦ d'examiner une diversité de façons de penser, d'être et d'agir.

Les traditions étudiées

- ♦ Catholicisme
- ♦ Protestantisme
- ♦ Judaïsme
- ♦ Spiritualités des peuples autochtones
- ♦ Islam
- ♦ Hindouisme
- ♦ Bouddhisme
- ♦ Représentations séculières du monde et de l'être humain

Thèmes en culture religieuse au primaire

- ♦ Des célébrations en famille
- ♦ Des récits marquants
- ♦ Des pratiques religieuses en communauté
- ♦ Des expressions du religieux dans l'environnement du jeune
- ♦ Les religions dans la société et dans le monde
- ♦ Des valeurs et des normes religieuses

Thèmes en culture religieuse au secondaire

- ♦ Le patrimoine religieux québécois
- ♦ Des éléments fondamentaux des traditions religieuses
- ♦ Des représentations du divin et des êtres mythiques et surnaturels
- ♦ Des religions au fil du temps
- ♦ Des questions existentielles
- ♦ L'expérience religieuse
- ♦ Les références religieuses dans les arts et la culture

Pratiquer le dialogue

- ♦ « développer chez les élèves des aptitudes leur permettant de penser et d’agir de façon responsable par rapport à eux-mêmes et à autrui, tout en tenant compte de l’effet de leurs actions sur le vivre-ensemble ».
- ♦ Les élèves doivent être capables d’organiser leur pensée, d’interagir avec les autres et d’élaborer un point de vue étayé.

Pratiquer le dialogue – Un contenu

formel

- ♦ différentes formes du dialogue (conversation, discussion, narration, délibération, entrevue, débat, table ronde) ; conditions favorables à l'exercice du dialogue ;
- ♦ moyens pour élaborer un point de vue (description, comparaison, synthèse, explication, justification) ;
- ♦ moyens pour interroger un point de vue (différents types de jugements : préférence, prescription, réalité, valeur) ;
- ♦ déceler les procédés susceptibles d'entraver le dialogue (généralisation abusive, attaque personnelle, appel au clan, appel au préjugé, argument d'autorité, caricature, faux dilemme, fausse causalité, fausse analogie, pente fatale, complot etc.).

Quelques convergences entre les modèles québécois et genevois

- ♦ Réflexion sur les grandes questions existentielles
- ♦ Approche culturelle des faits religieux
- ♦ Travail sur le sens, la signification (textes, rites etc.)
- ♦ Ouverture à la diversité des cultures humaines
- ♦ Connaître et respecter les différences - reconnaissance de l'altérité
- ♦ Mieux comprendre le monde dans lequel on vit
- ♦ Favoriser un meilleur vivre ensemble

Défis, résistances et contestations

- ♦ Défi très important de la formation des enseignants
- ♦ Formation inégale selon les régions
- ♦ Défi du temps : implantation synchronique en 2008 dans le cadre d'une réforme pédagogique

**Une triple résistance à un
enseignement culturel des
religions**

Première contestation

- ♦ Accusation d'atteinte à la liberté de religion et de promotion du relativisme – Interférence dans la capacité des parents à transmettre leur foi (parents catholiques principalement).
- ♦ Jugement du premier procès (2009) : « À la lumière de toute la preuve présentée, le tribunal ne voit pas comment le cours ECR brime la liberté de conscience et de religion des demandeurs pour les enfants, alors que l'on fait une présentation globale de diverses religions sans obliger les enfants à y adhérer ».

Jugement de la Cour suprême (2012)

- ♦ « L'exposition précoce des enfants à des réalités autres que celles qu'ils vivent dans leur environnement familial immédiat constitue un fait de la vie en société. Suggérer que le fait même d'exposer des enfants à différents faits religieux porte atteinte à la liberté de religion de ceux-ci ou de leurs parents revient à rejeter la réalité multiculturelle de la société canadienne et méconnaître les obligations de l'État québécois en matière d'éducation publique ».
- ♦ Étant donné la neutralité religieuse de l'État canadien, le système d'éducation québécois ne peut favoriser ou défavoriser une religion en particulier.

Deuxième critique - Une apologie des religions ?

- ♦ Mouvement laïque québécois : considère programme ECR comme néo-confessionnel et manipulant les esprits des jeunes au risque de les endoctriner.
- ♦ Conseil du statut de la femme : le programme ne souligne pas assez le « caractère discriminatoire » des religions à l’égard des femmes.

• Troisième critique - Imposition du multiculturalisme ?

- ♦ Programme ECR présenté comme conçu pour faire la promotion des accommodements raisonnables et du pluralisme, et ce, au détriment de la culture nationale québécoise.
- ♦ Assimilation du pluralisme au multiculturalisme.

En conclusion

- ♦ Un programme nouveau qui bouscule aussi bien des pratiques enseignantes que des représentations de la religion et de la place que celle-ci devrait occuper dans l'espace scolaire.
- ♦ Un programme ambitieux en termes de contenus et de finalités philosophiques et politiques.